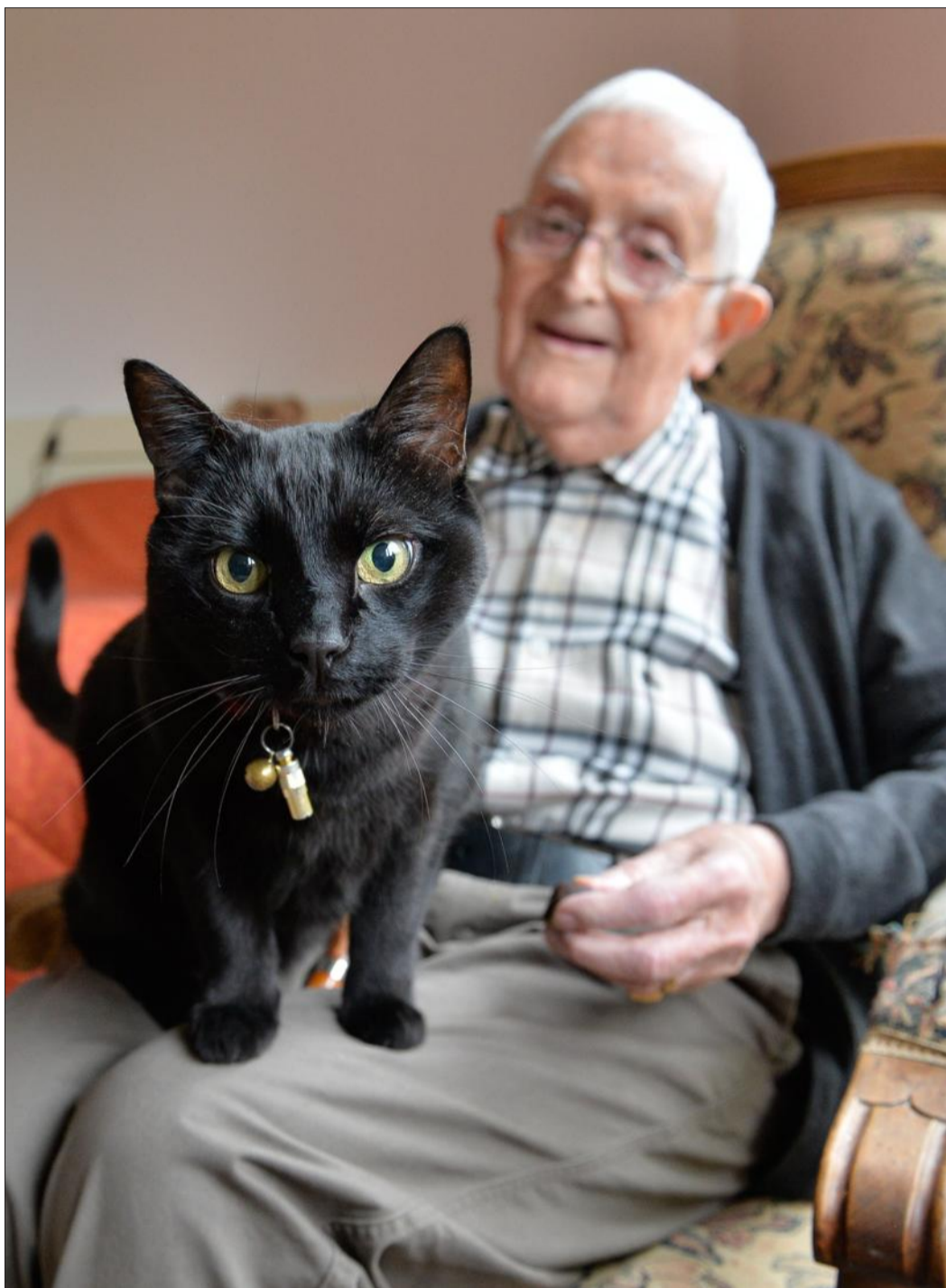


la possibilité de garder leur animal de compagnie.

maison de retraite



Arthur Guillaume et son chat, Titus, sont inséparables. Photo Philippe Bruchot

« CHATTE, 12 ANS, CHERCHE MAISON DE RETRAITE »

« Chatte de 12 ans souhaite trouver une nouvelle maison de retraite et une adoptante de cœur suite au décès de sa maîtresse. » C'est l'appel lancé par l'association dijonnaise de défense des animaux "Combactive" (lire par ailleurs). « La plupart des hôpitaux et maisons de retraite interdisent l'accès aux animaux de compagnie, une chose regrettable », poursuit l'association.

« Elle aime le contact, porter de l'attention et en recevoir »

« Pourtant la circulaire Franchesci datant de 1986, toujours en vigueur, précise que les personnes âgées qui ont un animal familier doivent être autorisées à le garder avec elles, dans la mesure où il ne créera pas une contrainte anorma-

le pour le personnel et où il ne gênera pas la tranquillité des autres résidents. Certaines maisons de retraite disent oui aux animaux. En Côte-d'Or, c'est le cas par exemple de la Fedosad (Fédération dijonnaise des œuvres de soutien à domicile), dont le directeur des établissements, Pierre-Henri Daure, estime qu'un animal a toute sa place en maison de retraite. Cyxie, elle, est une chatte de 12 ans, stérilisée et vaccinée, propre et en bonne santé. Elle aime le contact, porter de l'attention et en recevoir. Habitée à résider dans une chambre, en maison de retraite, elle est casanière et aime le calme. »

➔ www.combactive.fr / 06.31.21.77.42 / contact@combactive.fr

GRAINE DE MOUTARDE



Des poulets privés de chapon

PAR JEAN-PHILIPPE GUILLOT

On ne les aime pas (à raison) quand ils se planquent derrière un buisson pour mieux nous surprendre. On les exècre quand on a l'impression que tout dialogue est impossible. On les déteste quand on a l'étrange impression d'être victime d'un système pour faire de l'argent. Et on les maudit bien volontiers quand on suspecte de leur part un manque de discernement. Pourtant : ce soir encore, qui sont ceux qui resteront sur le pont pour notre sécurité ? Les forces de l'ordre : les policiers et les gendarmes. Privés de chapon si de service, ce sont eux, nos poulets, qui assureront notamment la tranquillité (on l'espère) des messes de Noël (lire en page 7). Ce sont eux qui, depuis des mois, avec le renfort des militaires, bossent parfois plus que de raison, pour nous rassurer et nous permettre d'avoir une vie presque normale en cette période très troublée. Alors, pour une fois, et mettons de côté nos petits différends passés, permettons-nous de leur souhaiter vraiment d'agréables fêtes de fin d'année. Et un très bon Noël quand même.

➔ Vous êtes témoin d'un fait divers ?
Téléphonez au 03.80.42.42.42.

* SUR
BIENPUBLIC.COM

Retrouvez toute l'actualité
sur notre site Internet.

TÉLÉCHARGEZ l'application mobile de votre Journal

LE BIEN PUBLIC



Flashez le code correspondant à votre type de téléphone pour être orienté directement sur votre plateforme d'application.